



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-39695>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-39695**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrôle et maîtrise des populations de rongeurs (dératisation) dans les réseaux d'assainissement et les bâtiments de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Description : Contrôle et maîtrise des populations de rongeurs (dératisation) dans les réseaux d'assainissement et les bâtiments de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Identifiant de la procédure : 425b0379-f115-4076-bf2d-9247b4516773

Avis précédent : 596663-2023

Identifiant interne : 2023M106

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : Yes

Justification de la procédure accélérée : Le pouvoir adjudicateur accepte la soumission des offres par voie électronique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90923000 Services de dératisation

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Opérations de dératisation électromécanique dans les réseaux d'assainissement

Description : Opérations de dératisation électromécanique dans les réseaux d'assainissement

Identifiant interne : 2023M106-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90923000 Services de dératisation

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 60 POINTS

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations/40 PTS

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : (Moyens humains : 15 points ; Moyens techniques : 20 points ; Méthodologie : 15 points ; Qualité des exemples : 10 points ; Prix: 40 points)

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, 23M106-Contrôle et maîtrise des populations de rongeurs Règlement de consultation 17/17 - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son

exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Opérations de dératisation phytosanitaire dans les réseaux d'assainissement

Description : Opérations de dératisation phytosanitaire dans les réseaux d'assainissement

Identifiant interne : 2023M106-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90923000 Services de dératisation

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations : 40 PTS

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique 60 %

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Moyens humains : 15 points ; Moyens techniques : 20 points ; Méthodologie : 15 points ; Qualité des exemples : 10 points ; prix : 40 points

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, 23M106-Contrôle et maîtrise des populations de rongeurs Règlement de consultation 17/17 - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 2,600,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOS DDN - Anticimex

Offre :

Identifiant de l'offre : SOS DDN - Anticimex

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M106-01

Titre : Opérations de dératisation électromécanique dans les réseaux d'assainissement

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/02/2024

Date de conclusion du marché : 11/03/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE
SENART

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Assainissement Curage Coordination

Offre :

Identifiant de l'offre : Assainissement Curage Coordination

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M106-02

Titre : Opérations de dératisation phytosanitaire dans les réseaux d'assainissement

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/02/2024

Date de conclusion du marché : 11/03/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE
SENART

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Assainissement Curage Coordination

Numéro d'enregistrement : 82844666600012

Ville : Bois-Le-Roi

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : acc.solution@orange.fr

Téléphone : +33 967265311

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SOS DDN - Anticimex

Numéro d'enregistrement : 35251260200017

Ville : Vert-Saint-Denis

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : info@sosddn.fr

Téléphone : +33 164096409

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taversailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 Place des champs Elysées BP 62

Ville : EVRY-COURCOURONNES

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2314435f-63fe-49af-adec-ba541965e902 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/04/2024 à 14:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2024